

Bulletin de vigilance Régional.

CENTRE METEOROLOGIQUE INTERREGIONAL D'AIX-EN-PROVENCE

Numéro : 0611SE03

Emis le : dimanche 06 novembre 2011 à 10h15

par : Météo-France Aix en Provence

■ Type de phénomène

Pluie-Inondation.

Phénomène terminé.

■ Localisation

Début de suivi pour :

Aucun département

Maintien de suivi pour :

Aucun département

Fin de suivi pour :

Alpes-Maritimes (06) et Var (83).

■ Description

Qualification du phénomène :

Episode pluvieux significatif pour sa longue durée et ses cumuls de pluie associés.

Faits nouveaux :

Les prévisions ne justifient plus le maintien en vigilance orange « pluies-orages » des départements du Var et des Alpes Maritimes. De même pour la vigilance « vagues-submersion ». Par contre les « crues » sont encore d'actualité et à suivre sur <http://www.vigicru.es.ecologie.gouv.fr>

Situation actuelle :

A 9 heures légales : vigilance orange « crues » pour les départements de l'Hérault, du Gard, du Vaucluse, des Bouches-du-Rhône, du Var, des Alpes de Haute-Provence et des Alpes-Maritimes.

Cf <http://www.vigicru.es.ecologie.gouv.fr>

Point de situation ce dimanche à 9 h légales :

_ Var/Alpes-Maritimes : Encore des averses mais avec des intensités jusqu'à 20 à 40 mm en 3 heures et surtout une activité orageuse en baisse. La zone la plus pluvieuse se situe sur une moitié « est » du Var et une moitié « sud » des Alpes-Maritimes (zone continue).

Evolution prévue :

Globalement les intempéries s'amenuisent lentement sur le Var et les Alpes-Maritimes. C'est maintenant le paramètre « crues » qui prédomine. Cf <http://www.vigicru.es.ecologie.gouv.fr>

Pour les heures à venir pour le Var et les Alpes-Maritimes : les pluies y sont encore localement orageuses.

L'accalmie généralisée n'interviendra qu'en cours d'après-midi. D'ici 16 heures légales dimanche les cumuls seront encore de l'ordre de 20 à 40 mm sur l'ouest du Var et le nord des Alpes-Maritimes, de l'ordre de 40 à 80 mm entre l'est du Var et le sud des Alpes-Maritimes – la zone concernée étant continue.

COMPLEMENT vagues-submersion : Le vent de sud-est soutenu qui soufflait à l'est et au nord-est de la Corse, s'atténue rapidement. Sur le littoral oriental de la Haute-Corse, les déferlements de la houle de sud-est restent encore marqués ce matin, mais ne nécessitent plus une vigilance orange Vagues-submersion.

Informations complémentaires :

Littoral oriental de la Haute-Corse et de la Corse du sud (vigilance jaune),

Période de risque: En cours jusqu'au dimanche 06 novembre à 09 h:

Le littoral oriental de ces départements continue d'être affecté par le phénomène vagues et submersion. Le long du littoral, les déferlements de la houle de sud-est peuvent encore engendrer des submersions sur les parties basses ou vulnérables du littoral.

Littoral des Alpes-Maritimes et de l'est du Var (vigilance jaune)

Période de risque: En cours jusqu'au dimanche 06 novembre à 09 h:

Dans une moindre mesure, le littoral de ces départements continue d'être affecté par le phénomène vagues et submersion. Les vents forts de secteur Est qui soufflent entre Corse et continent, génèrent de fortes vagues. Le long du littoral, les forts déferlements peuvent encore engendrer des submersions sur les parties basses ou vulnérables du littoral.

de fortes vagues. Le long du littoral, les forts déferlements peuvent encore engendrer des submersions sur les parties basses ou vulnérables du littoral.

■ Conséquences possibles

Précipitations/Orange

- * De fortes précipitations susceptibles d'affecter les activités humaines sont attendues.
- * Des inondations sont possibles dans les zones habituellement inondables.
- * Des cumuls importants de précipitation sur de courtes durées, peuvent, localement, provoquer des crues inhabituelles de ruisseaux et fossés.
- * Risque de débordement des réseaux d'assainissement.
- * Les conditions de circulation routière peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau secondaire et quelques perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires en dehors du réseau « grandes lignes ».
- * Des coupures d'électricité peuvent se produire.
- * Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants.
- * Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires.
- * Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement.
- * Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.
- * Les très fortes vagues prévues au large auront des conséquences au niveau du rivage :
 - fortes vagues déferlant sur le littoral
 - élévation temporaire du niveau de la mer à la pleine mer, susceptible localement de provoquer des envahissements côtiers
- * Des submersions importantes sont à craindre aux abords des estuaires en période de marée haute.
- * [Associés à de forts coefficients de marée, les risques de submersion côtiers seront plus importants]

■ Conseils de comportement

Précipitations/Orange

- * Renseignez-vous avant d'entreprendre vos déplacements et soyez très prudents. Respectez, en particulier, les déviations mises en place.
- * Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée.
- * Dans les zones habituellement inondables, mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux.
- * A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent.
- * Ne vous abritez pas sous les arbres.
- * Evitez les promenades en forêts et les sorties en montagne.
- * Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.
- * Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.
- * Consignes générales :
 - Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation en écoutant les informations diffusées dans les médias. Evitez de circuler en bord de mer.
 - Si nécessaire, circulez avec précaution en limitant votre vitesse et ne vous engagez pas sur les routes exposées à la houle ou déjà inondées.
- * Habitants du bord de mer :
 - Fermez les portes, fenêtres et volets en front de mer.
 - Protégez vos biens susceptibles d'être endommagés par la montée des eaux ou emportés par les vagues.
 - Surveillez la montée des eaux.
- * Plaisanciers :
 - Ne prenez pas la mer.
 - Ne pratiquez pas de sport nautique.
 - Avant l'épisode, vérifiez l'amarrage de votre navire et l'arrimage du matériel à bord, et ne restez pas à bord.
- * Professionnels de la mer :
 - Evitez de prendre la mer.
 - Soyez prudents, si vous devez sortir.
 - A bord, portez vos équipements de sécurité (gilets,...).
 - Avant l'épisode, vérifiez l'amarrage de votre navire et l'arrimage du matériel à bord, et évitez de rester à bord.
- * Baigneurs, plongeurs, pêcheurs ou promeneurs :

- Ne vous mettez pas à l'eau, ne vous baignez pas.
- Ne pratiquez pas d'activité nautique de loisirs.
- Soyez particulièrement vigilants, ne vous approchez pas du bord de l'eau même d'un point surélevé (plage, falaise).
- Eloignez-vous des ouvrages exposés aux vagues (jetées portuaires, épis, fronts de mer).